

# Positions



Chemie  
Pharma  
Schweiz

A la veille de la session de printemps 2005 des Chambres fédérales

## Davantage de croissance grâce à l'innovation!

Dans sa prise de position "Innovation scientifique et technique: la clé de la croissance" de l'automne 2004 ([www.sgci.ch](http://www.sgci.ch)), SGCI Chemie Pharma Schweiz demande à l'Etat de mettre l'accent de sa politique de formation et de recherche davantage sur la concurrence pour stimuler des prestations de pointe dans tous les domaines et à tous les niveaux. Elle préconise à cette fin une modification fondamentale du financement des hautes écoles. Pour elle, les ressources de la Confédération et des cantons doivent être versées dans un fonds commun dont les ressources ne seront distribuées qu'aux écoles supérieures, instituts et départements qui se distinguent par des prestations de premier plan en comparaison internationale.

Afin de favoriser la capacité d'innovation des entreprises, SGCI Chemie Pharma Schweiz appelle de ses vœux une protection des brevets compétitive à l'échelle internationale dans tous les domaines technologiques. Elle invite les instances officielles chargées des autorisations à redoubler d'efforts, à l'avenir, pour assurer aux produits novateurs un accès encore plus rapide au marché et faire en sorte que les procédures soient transparentes, financièrement supportables et de grande qualité.

## Non au moratoire sur le génie génétique (04.054)

SGCI Chemie Pharma rejette l'initiative populaire "pour des aliments produits sans manipulations génétiques". Elle dénonce le moratoire exigé pour les raisons suivantes:

- il est **préjudiciable** au pôle scientifique et industriel suisse. Même si le moratoire n'interdit pas en tant que tels la recherche et

le développement de plantes utiles améliorées par génie génétique, l'interdiction de facto des applications pratiques aurait des effets négatifs sur la recherche. Qui voudrait encore investir dans des recherches dont les applications pratiques seraient prohibées?

- il n'est pas **honnête** dans la mesure où il promet aux consommateurs qui le souhaitent des denrées alimentaires issus d'une agriculture travaillant sans génie génétique. Or, l'importation de produits OGM resterait possible. Le moratoire ne constitue qu'un premier pas vers l'interdiction définitive de cette technologie du futur.
- Il est **inutile**, puisque la nouvelle loi rigoureuse sur le génie génétique prescrit explicitement l'utilisation responsable du génie génétique dans l'agriculture et assure la protection de l'environnement de même que la liberté de choix des consommateurs.

## Oui à la stratégie de politique économique extérieure (05.009)

SGCI Chemie Pharma Schweiz salue l'initiative prise par le Conseil fédéral de présenter pour la première fois une stratégie de politique économique extérieure. Elle approuve la décision du Gouvernement d'utiliser la politique économique intérieure comme instrument d'une politique globale visant à préserver la place économique suisse.

## Oui à la modernisation de la GRE (04.065)

SGCI Chemie Pharma Schweiz accueille favorablement l'introduction de la possibilité de couverture du risque de du croire privé, qui s'ajoute à l'offre d'assurance actuelle. L'exportateur verse une prime de risque pour cette couverture

supplémentaire, ce qui préserve l'indépendance économique de la GRE. SGCI Chemie Pharma Schweiz se félicite également de ce que l'instrument éprouvé de la garantie globale, qui permet une gestion administrativement simplifiée des garanties, soit maintenu dans la nouvelle assurance.

#### **Simplification des EIE et définition plus précise du droit de recours des associations (04.3664)**

SGCI Chemie Pharma Schweiz applaudit à l'avant-projet de révision de la loi sur l'environnement et de la loi sur la protection de la nature et du paysage, que la commission des affaires juridiques du Conseil des Etats a soumis à consultation. Elle tient pour judicieuses les propositions du projet visant à simplifier les études d'impact sur l'environnement, préciser le droit de recours des associations et accélérer les procédures afférentes.

#### **Révision de la LAMAI; le projet 2B "Managed Care" règle la question des médicaments dans l'intérêt du suivi des patients (04.062)**

SGCI Chemie Pharma Schweiz salue les efforts du Conseil fédéral visant à améliorer l'accès des patients aux médicaments importants pour le traitement des maladies rares ("médicaments orphelins"). Outre l'accès facilité aux médicaments orphelins par Swissmedic, leur remboursement par l'assurance-maladie obligatoire constitue à cette fin une condition nécessaire. Raison pour laquelle SGCI Chemie Pharma Schweiz approuve l'introduction dans la liste des spécialités d'un chapitre à part sur les médicaments orphelins, ainsi que le renoncement à la perception d'émoluments.

Pour ce qui est de la promotion des génériques, SGCI Chemie Pharma Schweiz soutient le Gouvernement qui s'oppose très clairement à l'obligation de substitution et à l'obligation de prescrire des principes actifs. Ces mesures coercitives mettraient en danger la sécurité des médicaments, créeraient de graves problèmes de suivi des traitements et ne contribueraient guère en fin de compte à améliorer la maîtrise des coûts. Sur ce dernier point, compte tenu de leurs inconvénients évidents en termes de sécurité et d'observance, le contraire serait même à craindre. Pour autant, SGCI Chemie Pharma Schweiz ne s'oppose nullement à l'intention d'encourager la prescription de génériques de la façon qui était prévue par la 2<sup>e</sup> révision de la LAMal mise en échec en 2003 (aux art. 52a, al.

2 et 3 LAMal). Nous disons que rien ne s'oppose à cet objectif aussi longtemps qu'il n'en découle aucune restriction de la liberté thérapeutique du médecin. Celui-ci, en effet, doit rester libre de prescrire au patient les médicaments qui lui paraissent les plus appropriés tant sur le plan économique que pour la réussite du traitement.

SGCI Chemie Pharma Schweiz apprécie le fait que les mesures de réforme de la LAMal qui sont proposées ne prennent pas en considération diverses revendications excessives qui ont été formulées en rapport avec les médicaments. Car ces exigences font compter pour rien la très grande utilité des médicaments modernes et leurs avantages économiques évidents pour le système de la santé. On sait en effet que le recours aux médicaments nouveaux issus de la recherche raccourcissent les séjours hospitaliers ou permettent même d'y renoncer. Ils réduisent donc les coûts des traitements et assurent aussi, le plus souvent, une réinsertion plus rapide des patients dans la vie professionnelle.

#### **Révision de la loi sur la protection des animaux (02.092) / Initiative populaire "Pour une conception moderne de la protection des animaux" (04.093)**

A l'instar du Gouvernement et du Conseil des Etats, SGCI Chemie Pharma Schweiz s'oppose à l'initiative citée en titre et soutient l'idée d'opposer à cette initiative en guise de contre-projet indirect la révision de la loi actuelle sur la protection des animaux. Tout comme le Conseil fédéral, elle estime que les textes constitutionnels actuels relatifs à la protection des animaux ont fait leurs preuves et qu'il n'y a pas lieu de les renforcer, mais qu'il convient d'apporter certaines améliorations au plan de l'application.

#### **Pour des prix de l'électricité compétitifs**

SGCI Chemie Pharma Schweiz salue la décision de la Commission CEATE du Conseil national de faire un grand pas vers l'ouverture du marché de l'électricité. L'industrie dans son ensemble, et tout particulièrement ses PME, ont besoin à bref délai d'un prix du courant compétitif. Voilà pourquoi les contraintes bureaucratiques et les mesures privilégiant les énergies renouvelables n'ont guère leur place dans la LApEI (loi fédérale sur l'approvisionnement en électricité).